

Le Canada et l'UE se tournent vers l'avenir

ans un contexte de mondialisation et de nouvel ordre international, les relations entre le Canada et l'Europe se trouvent en présence d'exigences et de possibilités nouvelles. En réalisant son élargissement le plus ambitieux en mai dernier, l'Union européenne (UE) est devenue la deuxième superpuissance mondiale et représente une part importante du marché mondial. Il s'agit maintenant de jeter de nouveaux ponts entre un Canada moderne et une Europe élargie.

Un monde de possibilités

Le Canada constitue un partenaire de choix pour les pays d'Europe. À mesure que l'UE prend de l'expansion, les débouchés commerciaux se multiplient pour le Canada, qu'il s'agisse d'innovations techniques, d'arts, de consolidation de la paix, de gestion de l'environnement ou encore de développement durable. Le Canada se montre résolu à collaborer étroitement avec l'Europe à l'atteinte d'objectifs communs dans divers domaines allant du commerce à la sécurité internationale en passant par la culture.

Le Canada appuie fermement l'élargissement de l'UE, élargissement qui, à son avis, ne peut que favoriser la paix, la stabilité et la prospérité dans le monde d'aujourd'hui. Les relations entre le Canada et l'UE ont été profitables de part et d'autre et elles devraient s'intensifier à l'avenir, que ce soit aux plans du commerce, des liens entre citoyens ou du développement mondial.

Un commerce fondé sur une vision commune

Le Canada entretient depuis longtemps des relations économiques et politiques solides avec l'UE. En fait, il est devenu en 1976 la toute première nation non européenne à conclure un accord de coopération économique avec ce qui était alors la Communauté économique européenne. Au fil des ans, de nombreux



autres accords, touchant par exemple à l'éducation, aux douanes, à la concurrence, aux sciences et à la technologie ainsi qu'au nucléaire, sont venus renforcer ces liens. Aujourd'hui, la relation entre le Canada

voir page 5 — Relations Canada-UE

et l'UE incarne une vision commune dans

d'innombrables domaines.

Vol. 22, nº 12 2 juillet 2004